

notre vive satisfaction de constater qu'il a pu, avec l'assistance généreuse de l'opposition officielle, résister aux pressions de ses collègues du cabinet qui ont apparemment cherché à diviser en deux le ministère de l'Agriculture et de reléguer ce ministère à un rôle secondaire dans les affaires nationales. Je veux parler, bien entendu, des décrets ministériels qui visaient à dépouiller le ministre de son autorité et qui auraient eu pour effet, s'ils n'avaient pas été abrogés, d'anéantir l'efficacité d'un des ministères les plus importants du gouvernement. Il y avait trop de choses impliquées dans cette étrange manœuvre pour que l'opposition officielle et le ministre de l'Agriculture—et c'est tout à son honneur—attendent pour voir ce qui arriverait. Car le ministère de l'Agriculture a joué autrefois un rôle très important, en donnant aux localités rurales du pays une direction, une certaine stabilité et une assistance dans les périodes difficiles. Nous estimons qu'il devrait continuer de le faire, à condition que le gouvernement lui en fournisse l'occasion.

A vrai dire, monsieur le président, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas adopté, en faveur de l'agriculture, les mesures énergiques que le premier ministre avait promises au cours de la campagne électorale, s'il était porté au pouvoir. A ce propos, j'aimerais consigner au compte rendu un court passage d'un article paru dans le numéro du 9 avril du *Family Herald*, et rédigé par son correspondant d'Ottawa. Voici ce qu'il déclare notamment:

On ne sait pas encore au juste ce que M. Pearson se propose de faire au sujet des cultivateurs.

Sans aucun doute, ce retard explique en partie l'échec des libéraux en matière d'agriculture. Depuis qu'ils occupent le pouvoir, pas une seule mesure législative concernant l'agriculture n'a été adoptée par le Parlement. Les mesures très peu nombreuses qui ont été prises l'ont été au moyen de décrets du conseil.

Il y a peut-être lieu d'espérer que le gouvernement ne peut se soustraire plus longtemps à ses responsabilités envers l'agriculture, du fait que certaines mesures relatives à l'agriculture ont enfin été inscrites au *Feuilleton*; il s'agit d'une modification à la loi sur le crédit agricole.

Nous avons été heureux aussi d'entendre le ministre annoncer au comité qu'il espérait raffermir les relations entre les organismes de recherches de son ministère et les localités où ils sont situés. Tout le monde convient qu'il faut sans cesse insister sur l'importance de bons rapports entre les savants chargés de la recherche et le grand public. Mais pour que la recherche soit utile, il faut que ses résultats soient accessibles aux particuliers et aux entreprises commerciales qui peuvent en faire un usage pratique. Il n'y a pas de recherche plus précieuse que celle effectuée par nos stations de recherches et fermes expérimentales où les expériences sont faites dans

les conditions de l'endroit et peuvent être extrêmement avantageuses aux collectivités intéressées. La plupart d'entre nous conviendront que nos spécialistes en science agricole ne le cèdent à personne au monde, et tout ce que le ministère pourra faire pour venir en aide à nos cultivateurs pour améliorer la qualité de leurs céréales alimentaires, de leurs récoltes spéciales et de leur bétail, sera un pas dans la bonne voie. Il ne fait aucun doute que c'est là un domaine où nous pouvons améliorer notre position concurrentielle dans les marchés mondiaux.

L'autre jour, en réponse à une question que je lui ai posée, le ministre nous a donné l'assurance que le gouvernement avait l'intention de présenter une mesure législative visant à réassurer les provinces contre les pertes subies dans leurs programmes d'assurance-récolte. Nous avons accueilli cette nouvelle avec plaisir, car tant que les provinces ne seront pas protégées par une autre assurance, elles hésiteront à étendre leurs programmes au delà du stade régional ou expérimental. J'espérais que cette mesure législative serait également inscrite au *Feuilleton*, afin d'assurer les provinces qu'elles seraient protégées pour la présente campagne agricole. Le ministre pourrait peut-être nous donner cette nouvelle assurance.

J'attire l'attention du comité sur un autre problème qui est d'une importance fondamentale pour l'économie de l'Ouest et qui préoccupe vivement les agriculteurs des trois provinces des Prairies. Vu que la question relève du ministre et qu'elle fait partie de ses fonctions et attributions, je lui signale que l'abandon des lignes ferroviaires aurait de sérieuses répercussions sur la prospérité de l'agriculture dans l'avenir.

J'espère que, à titre de ministre responsable, il insistera pour que tout projet d'abandon soit examiné d'un œil critique et qu'avant d'être approuvé, il soit établi hors de tout doute que l'intérêt public sera sauvegardé.

Étant donné l'inquiétude que cause dans toute la province du Manitoba le projet du National-Canadien d'abandonner presque tous ses embranchements au sud de la voie principale entre Winnipeg et Brandon, en plus des abandons qu'envisage le Pacifique-Canadien dans les mêmes secteurs, une association mise sur pied l'automne passé, qui couvre actuellement toute la province et se préoccupe notamment de ce problème, a émis une déclaration à ce moment-là, qui se lisait ainsi qu'il suit:

L'annonce faite récemment au sujet de l'abandon d'embranchements ferroviaires préoccupe plusieurs régions du Manitoba et tous ceux qui, tôt ou tard, en ressentiront les effets. Ce qui cause l'inquiétude, c'est en partie le nombre d'embranchements visés et l'importance que l'on accorde à la politique d'abandon comme solution aux problèmes des chemins